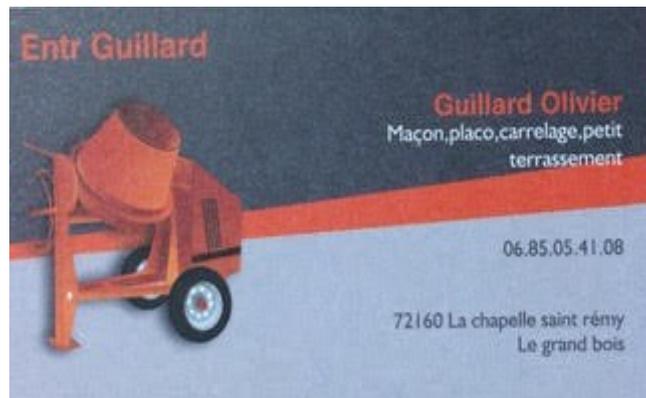


la gazette des capellorémyens



Mars/Avril 2017

Erratum bulletin : Une erreur de numéro de téléphone s'est glissée pour Olivier Guillard, le bon numéro est le suivant : **06 85 05 41 08**



UFC que choisir

Association indépendante du consommateur, a ouvert, depuis septembre 2016, une antenne

**14 rue d'Huisne
à la Ferté Bernard**

L'antenne est ouverte le lundi matin de 9h à 12h sans rendez vous

Elections présidentielles

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h sans interruption pour les deux tours qui se dérouleront respectivement le dimanche 23 avril et le dimanche 7 mai.

PLUI

(plan local d'urbanisme inter communautaire)

Un cahier est disponible en mairie, vous pouvez y apposer assez rapidement, vos remarques et vos suggestions concernant la mise en place du PLUI.

Fermeture mairie et agence postale

La mairie et l'agence postale seront fermées le week-end de pâques, du samedi 15 au lundi 17 avril. Réouverture le mardi 18 avril.



Cartes d'identité

Nouvelles modalités de délivrance

A partir du 1er mars, la procédure pour obtenir une nouvelle carte d'identité évolue. La demande de CNI sera désormais effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits. Objectifs : sécuriser, dématérialiser, réduire les délais.

A compter du 1er mars prochain, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) évoluent. A partir de cette date, les usagers pourront donc effectuer leur demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales, et pas seulement dans une mairie de leur département de résidence. Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre désormais valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

4 étapes pour effectuer une demande de carte nationale d'identité

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>, Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des [mairies équipées](#) d'un dispositif de prise d'empreintes.
- Je rassemble les pièces justificatives et me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Pour notre secteur, mairie de Montfort Le Gesnois :

Accueil du public les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 9 h à 11 h 30, le mercredi matin de 9 h à 12 h 00, les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 45 à 17 h 30.

Aucun passeport ne peut ni être demandé, ni retiré le samedi.

- Les services reçoivent sur le flux.

Les pêcheurs au printemps



Nr 42

Jean-Marc JANIACZYK

ÇA BOUGE AU POINT LECTURE !

1er AVRIL

Vous avez un truc !? Vous avez une astuce !?

Venez en discuter au point lecture de **10 h à 12 h**

(ceci n'est pas un poisson)

Nous ne parlerons pas de pêche mais de jardinage

Vous ne pouvez pas vous déplacer, nous venons vous chercher.

Tél 06 72 74 41 88 avant le 25 mars (Laisser un message)



SAMEDI 8 AVRIL

à partir de **14 h 30** venez nous rejoindre au café de la Chapelle St Rémy pour un débat littéraire et discuter de votre livre préféré.

Ouvert à toutes et tous.

Une collation vous sera offerte.



JEUDI 13 AVRIL

Pour les ados de 13 à 18 ans

Quelque soit votre lecture

(Mangas - BD - romans - albums)

Venez en discuter autour d'un goûter

Rendez-vous à partir de **15 h au point lecture.**



Les horaires d'ouverture :

- Le lundi de 18H à 19H

- Le mercredi de 10H à 12H

- Le jeudi de 16H30 à 17H30

- Le samedi de 11H à 12H

Tél : 02.43.93.45.67

e-mail : bibliolachapellestremy@laposte.net

VERS le zéro pesticides :

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics, l'usage des pesticides dans les espaces verts publics et la vente en libre-service aux particuliers. Les pesticides chimiques sont désormais délivrés aux particuliers suite à un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié.

À compter du **1er janvier 2019**, l'interdiction d'usage des pesticides sera généralisée aux particuliers. De nouvelles mesures vont se mettre en place pour la suite du plan « zéro pesticides », elles concerneront les produits néonicotinoïdes mais aussi l'utilisation des pesticides en milieu agricole.

Plus d'informations sur le site du ministère de l'écologie : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

INTERVILLAGE 2017

L'association « L'île des enfants » et l'U.S.C.R organisent un intervillage le samedi 24 juin 2017.

A cette occasion, nous aimerions que la Chapelle St Rémy soit représentée par 1 ou 2 équipes mixtes de 15 joueurs minimum. Pour vous inscrire, merci de vous adresser à Mme Chartrain Vanina (maman de Quentin CE2) au 02.43.71.12.76 ou 06.49.80.64.12 afin qu'elle puisse voir la répartition des joueurs dans les équipes (à vous de voir avec elle avec qui vous voulez être) et la disponibilité des gens ; vous pouvez venir participer même si vous n'êtes pas disponible toute la journée, l'intervillage se déroule de 9h30 à 17h30.

Les inscriptions se font jusqu'au 24 avril afin que l'on puisse s'organiser.

10/11 & 12 MARS

Génération mouvement canton de Tuffé,

concours de belote UDOM.

25 MARS

USCR, repas salle de Tuffé

26 MARS

messe 10h30

1ER AVRIL

Génération mouvement, Loto

7 AVRIL

Île des enfants, chasse aux œufs

9 AVRIL

Comité des fêtes, bric à brac

22 AVRIL

Huisne Sarthoise, course cycliste

23 AVRIL

Génération mouvement, Troc Plantes

1er tour des élections présidentielles

7 MAI

2ème tour des élections présidentielles

